



Assemblée générale

Distr. générale
23 avril 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Points 95, 99, 101 et 105 de l'ordre du jour

Questions de politique macroéconomique

Activités opérationnelles de développement

**Souveraineté permanente du peuple palestinien
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem,
et de la population arabe dans le Golan syrien occupé
sur leurs ressources naturelles**

Mondialisation et interdépendance

Lettre datée du 18 avril 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué final et de la déclaration adoptés à la trente-troisième réunion des présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77, qui s'est tenue à Paris les 2 et 3 avril 2002 (voir annexes I et II).

Le Groupe des 77 vous serait obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de ses annexes comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre des points 95, 99, 101 et 105 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Président du Groupe des 77
(*Signé*) Milos **Alcalay**



**Annexe I à la lettre datée du 18 avril 2002,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué final adopté à la trente-troisième réunion des présidents
et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77
Paris, 2 et 3 avril 2002**

1. Nous, les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77, réunis à Paris les 2 et 3 avril 2002, déclarons appuyer sans réserve le Programme d'action de La Havane et la Déclaration du Sommet du Sud, qui sont les deux documents directeurs du sud exprimant les intérêts et préoccupations des pays en développement.
2. Nous réaffirmons notre attachement à la Déclaration du Millénaire et invitons la communauté internationale et le système des Nations Unies à mettre intégralement et rapidement en oeuvre les dispositions énoncées dans cette déclaration et lors d'autres grandes conférences et sommets des Nations Unies ainsi que de leurs examens respectifs, en particulier celles ayant trait au développement et à l'élimination de la pauvreté.
3. Nous nous réunissons à un moment marqué à la fois par de grandes incertitudes et de grands espoirs. La crise économique qui a frappé la plupart de nos pays menace gravement notre stabilité et notre croissance futures. Les obstacles sont multiples et redoutables. Le calendrier d'activités de cette année, notamment les préparatifs de la Conférence mondiale sur le vieillissement, le Sommet de Johannesburg et le Sommet mondial de l'alimentation, devrait être examiné avec soin afin de jeter des bases nouvelles pour une coopération internationale plus fructueuse.
4. L'évolution politique, les progrès enregistrés dans les domaines informatique et technologique ces 10 dernières années ont offert une base plus solide pour assurer la croissance économique. Le monde contemporain dispose des ressources, connaissances, compétences et moyens techniques requis pour répartir ces atouts entre les pays. L'interdépendance économique offre la perspective d'une productivité et d'un niveau de vie plus élevés. En même temps, elle rend les économies nationales plus sensibles aux perturbations financières et autres venant de l'extérieur. La crise économique et financière que nous traversons actuellement a une portée mondiale dans ses causes et ses conséquences. Ses répercussions négatives seront malheureusement ressenties peut-être plus durement par les pays en développement du fait de la vulnérabilité de leurs économies aux forces externes.
5. Le Groupe des 77 s'efforcera de tirer pleinement parti au sein de l'ONU de tous les moyens dont il dispose pour faire face aux problèmes économiques et sociaux graves et pressants des pays en développement. Nous réaffirmons l'importance du rôle de l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'instance principale de dialogue et de négociation pour les questions ayant trait à la coopération internationale aux fins du développement. Les chapitres du Groupe des 77 attachent une grande importance politique au renforcement de ce rôle pour la promotion de la coopération internationale aux fins du développement économique et social. Nous sommes fermement convaincus qu'il faut permettre à l'ONU de donner la pleine mesure de ses capacités dans le domaine de la coopération

économique internationale. À cette fin, l'Organisation doit accorder la priorité absolue à l'exercice du droit au développement.

6. Point n'est besoin de souligner une fois encore l'importance et le retentissement du Sommet historique de La Havane. Nous accordons tous la plus haute priorité aux documents issus de ce premier sommet du Groupe des 77 depuis sa création en 1964. Nous estimons que le Sommet a donné aux membres du Groupe l'occasion de réaffirmer leur solidarité et leur attachement aux principes énoncés par les pères fondateurs et que c'est là sa contribution essentielle. Les pères fondateurs du Groupe des 77 s'étaient efforcés d'instaurer un système économique international juste et équitable, fondé sur une conception commune de la nécessité de revoir l'ordre économique existant.

7. Aujourd'hui, la coopération Sud-Sud figure en bonne place dans le programme de travail du Groupe des 77 qui maintiendra et renforcera son unité et développera la coopération entre ses chapitres. Nous savons bien qu'il n'existe pas de solutions miracle aux problèmes du commerce international et du développement. Nous sommes fermement convaincus que ces solutions s'inscrivent dans un processus à long terme, qui peut être accéléré, orienté et rendu plus harmonieux mais qui demeurera néanmoins un processus se déroulant dans le cadre de la coopération et du partenariat aux fins du développement.

8. Nous réaffirmons notre ferme volonté de renforcer encore la coopération Sud-Sud qui revêt une importance croissante, à la fois comme stratégie permettant de promouvoir le développement et comme moyen de garantir la participation efficace des pays en développement au nouvel ordre économique mondial. Nous estimons qu'il faut intensifier les efforts en cours, accroître encore les ressources et définir les domaines prioritaires de la coopération Sud-Sud. Ces domaines prioritaires devraient être intégrés à la coopération entre pays en développement afin que ces derniers comprennent mieux les problèmes mondiaux complexes qui se posent dans les domaines de l'économie, de l'environnement et des établissements humains et élaborent des stratégies communes, en particulier dans le domaine de la coopération économique aux niveaux régional et sous-régional. Nous ne doutons pas que la Réunion de haut niveau sur la science et la technologie que le Groupe des 77 tiendra à Dubaï en octobre 2002, ainsi que la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud qui aura lieu à Caracas en décembre de la même année seront des manifestations importantes qui offriront aux pays en développement une excellente occasion de réaffirmer leur solidarité ainsi que leur volonté et leur capacité d'agir de concert.

9. Nous sommes d'avis que le respect de la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles revêtent une grande importance pour la promotion du développement, de la paix et de la solidarité entre les pays. Même s'il représente un danger pour la diversité culturelle, le processus de mondialisation en cours, facilité par le développement rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication, crée néanmoins les conditions permettant un nouveau dialogue entre les cultures et les civilisations. Dans ce contexte, nous invitons l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à jouer le rôle qui lui incombe dans la réalisation de ses idéaux et en particulier celui qui concerne la solidarité morale et intellectuelle. Ces préoccupations trouvent leur illustration dans les principaux programmes de l'UNESCO qui visent à protéger et promouvoir la

science, l'information, la technologie, l'éducation et la culture grâce à la mise en oeuvre de diverses activités et initiatives novatrices telles que le Forum de Dakar sur l'éducation pour tous.

10. Nous exprimons notre volonté résolue de faire en sorte que le Groupe des 77 mène une action plus engagée, renforce son efficacité institutionnelle en vue de consolider ses positions communes sur toutes les questions et activités du système des Nations Unies. Dans ce contexte, nous estimons que l'amélioration des courants d'informations entre les chapitres permettra de faire mieux connaître les principaux problèmes dont s'occupe chaque chapitre. La tenue plus régulière de réunions entre les chapitres, en particulier avant les grandes conférences de l'ONU, l'organisation de vidéoconférences, la publication du journal du Groupe des 77 et la gestion du site Web du Groupe pourraient faciliter ces courants.

11. Nous déclarons que nous sommes fermement résolus à continuer de contribuer au renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la paix et du développement. En effet, le développement est une condition préalable indispensable à l'instauration d'une paix durable. L'exercice du droit au développement, droit fondamental de l'homme, doit donc recevoir la priorité absolue.

* * *

**Annexe II à la lettre datée du 18 avril 2002,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais, arabe et français]

**Déclaration des présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77
Paris, 2 et 3 avril 2002**

Les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77, réunis à Paris au siège de l'UNESCO les 2 et 3 avril 2002, tout en se référant à la déclaration adoptée à New York le 16 novembre 2001 par la vingt-cinquième réunion annuelle des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 (par. 30), condamnent vigoureusement la politique meurtrière menée par le gouvernement d'Ariel Sharon contre le peuple et l'Autorité nationale palestiniens.

Cette politique vise à terroriser et asphyxier la population civile palestinienne par tous les moyens, aussi bien militaires qu'économiques; elle a pour objectif de détruire l'Autorité nationale palestinienne, démocratiquement élue. Cette politique risque d'embraser tout le Proche-Orient; son but déclaré est précisément d'entraîner toute la région dans une nouvelle guerre menaçant la paix et la stabilité mondiales.

Les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77 condamnent vigoureusement cette politique qui tend à annihiler toutes perspectives de paix au Proche-Orient.

Les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77 demandent à la communauté internationale d'intervenir d'urgence afin de mettre fin à cette escalade.

À ce propos, les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77 soutiennent la déclaration du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, qui a affirmé qu'aucune paix durable ne peut être imposée par la force des armes et qu'il était urgent de reprendre les négociations avec les représentants élus du peuple palestinien.

Les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77 appellent à la reprise immédiate des négociations de paix fondées sur les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, notamment les résolutions 242, 338 et 1397 du Conseil de sécurité, et demandent au Président du Groupe des 77 à New York de prendre contact avec le Conseil de sécurité et les autres parties pour réitérer cette position.

Les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77 appuient pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et les efforts de paix dans la région, y compris le Plan de paix arabe adopté à Beyrouth le 28 mars 2002.

Les présidents et coordonnateurs des chapitres du Groupe des 77 mandatent le Président du Groupe des 77 à New York de porter cette déclaration à la connaissance et considération des États membres du Groupe.

Paris, le 3 avril 2002